



RÈGLEMENT NUMÉRO 1229

décrétant un emprunt de 2 300 000\$ pour la réalisation de travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, de la réfection complète de la chaussée des rues du domaine Habitat et de la surveillance des travaux, incluant tous les frais inhérents, les taxes et les imprévus et pour autoriser une dépense ne devant pas excéder 2 300 000\$.

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue publiquement le 21 mars 2016 à 20h, dans la salle du conseil municipal située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle, lieu ordinaire des séances à laquelle étaient présents madame et messieurs les conseillers

Nadine Brière	District 1
Roch Bédard	District 2
Robert Lagacé	District 5

Sous la présidence de monsieur le maire suppléant John Butler.

Tous membres du conseil et en formant le quorum.

ATTENDU QUE des travaux de réfection des infrastructures du réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire du domaine Habitat ainsi que la réfection de la chaussée sont nécessaires;

ATTENDU QUE le règlement 1217 décrétant un emprunt pour la confection des plans et devis est entré en vigueur le 13 mai 2016;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Adèle ne dispose pas actuellement des sommes requises pour payer le coût de ces travaux ;

ATTENDU QU'il est nécessaire de contracter un emprunt pour payer le coût des travaux ainsi que les honoraires pour la surveillance, le laboratoire et tous les frais inhérents, les taxes et les imprévus ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance extraordinaire du 10 février 2016 par madame la conseillère Lise Gendron;

LE CONSEIL MUNICIPAL décrète qu'il soit statué et ordonné par le présent règlement ce qui suit :

Article 1

Que le conseil est autorisé à faire réaliser des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, de la réfection complète de la chaussée des rues du domaine Habitat (partie de la rue de la Vallée-du-Golf et sur les rues des Plaines, des Champs, des Rochers, des Bosquets) et de la surveillance des travaux et à emprunter une somme de 2 300 000\$ pour assumer le coût des travaux en incluant tous les frais inhérents, les taxes et les imprévus.

L'estimation détaillée des coûts préparée par la trésorière, madame Brigitte Forget datée du 14 mars 2016 (Annexe A) et celles préparées par messieurs Olivier Maître, ing., chef de la division Génie de la Ville de Sainte-Adèle et Éric Perreault, ingénieur de la firme Les Consultants SM inc., datée du 2 et 3 mars 2016 (Annexe B), lesquelles sont jointes au présent règlement pour en faire partie intégrante.

Article 2

Que le conseil est autorisé à dépenser une somme ne devant pas excéder le montant de 2 300 000\$ pour les fins du présent règlement, cette somme inclut tous les frais inhérents, les taxes et les imprévus, tel qu'il appert à l'annexe A.

Article 3

Que l'emprunt soit remboursé sur une période de 20 ans.

Article 4

Pour pourvoir à cent pourcent (100%) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de 22% de l'emprunt pour la portion visant la réfection des conduites d'aqueduc, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt sur tous les immeubles imposables desservis ou aux termes des travaux décrétés par le présent règlement qui seront desservis par le système d'aqueduc municipal, lesquels sont situés à l'intérieur du périmètre liséré en rouge tel qu'il appert au plan joint au présent règlement sous l'annexe C, datée du 25 février 2016, une taxe spéciale calculée à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 5

Pour pourvoir à cent pourcent (100%) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de 49% de l'emprunt pour la portion visant la réfection des conduites d'égout sanitaire, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt sur tous les immeubles imposables desservis ou aux termes des travaux décrétés par le présent règlement qui seront desservis par le système d'égout sanitaire municipal du secteur de l'usine de traitement des eaux usées de Mont-Rolland, lesquels sont identifiés en rouge par le plan joint au présent règlement sous l'annexe D, datée du 25 février 2016, une taxe spéciale calculée à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 6

Pour pourvoir à cent pourcent (100%) des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de 29% de l'emprunt pour la portion visant la réfection complète de la chaussée, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt sur l'ensemble des immeubles imposables sur le territoire, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 7

Que s'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement soit plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Article 8

Que le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Article 9

Que le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme du remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

Article 10

Que le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Avis de motion	10 février 2016
Adoption	21 mars 2016
Approbation — Personnes habiles à voter	6 avril 2016
Approbation MAMOT	16 juin 2016
Entrée en vigueur le	22 juin 2016

Signé à Sainte-Adèle, ce 6^e jour du mois de juillet de l'an 2016.

(s) Robert Milot

(s) Simon Filiatreault

Robert Milot
Maire

Simon Filiatreault
Greffier et directeur des Services juridiques

CERTIFICAT D'APPROBATION**RÈGLEMENT NUMÉRO 1229**

En vertu de l'article 357 de la *Loi sur les cités et villes* :

Règlement numéro 1229 décrétant un emprunt de 2 300 000\$ pour la réalisation de travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, de la réfection complète de la chaussée des rues du domaine Habitat et de la surveillance des travaux, incluant tous les frais inhérents, les taxes et les imprévus et pour autoriser une dépense ne devant pas excéder 2 300 000\$.

Par le conseil	21 mars 2016
Personnes habiles à voter	6 avril 2016
Par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	16 juin 2016

(s) Robert Milot

(s) Simon Filiatreault

Robert Milot
Maire

Simon Filiatreault
Greffier et directeur des Services juridiques

"ANNEXE A"
VILLE DE SAINTE-ADÈLE

**Travaux de réfection des conduites d'égout sanitaire, d'aqueduc et de chaussée du domaine
Habitat**

RÈGLEMENT 1229

Coût des travaux

Coût des travaux (Annexe B) 1 723 472 \$

Frais incidents

Honoraires de surveillance	35 000 \$	
Honoraires contrôle de la qualité	25 000 \$	
Honoraires d'arpenteurs	5 000 \$	
Inspection télévisée	15 000 \$	
Avis divers et permis	4 000 \$	
Taxes	104 015 \$	
Provision pour réhabilitation des conduites d'égout	180 000 \$	
Imprévus (autres que ceux inclus dans le coût des travaux)	97 013 \$	
Frais de financement	111 500 \$	576 528 \$

Coût total du projet

2 300 000 \$

Financement

Emprunt 20 ans

2 300 000 \$


Brigitte Forget
Trésorière
Le 14 mars 2016

Réfection des infrastructures souterraines
du secteur Habitat

ESTIMATION DES COÛTS (Pour soumission)

Description des changements majeurs

Estimation préliminaire 90%: 1 587 632.00 \$
Estimation pour soumission: 1 723 472.00 \$
Différence : 135 840.00 \$

	Changement apportées	Total
1.0	Travaux en tranchée	
	Ajout de quantité - Remblai classe B	9 000.00 \$
2.0	Égout sanitaire	
	Majoration du coût du démantèlement	4 500.00 \$
3.0	Aqueduc	
	Ajout de quantité - Démantèlement ... et réinstallation de mur	2 000.00 \$
	Ajout de quantité - Borne incendie	18 000.00 \$
	Majoration du prix - Aqueduc temporaire avec protection incendie	25 000.00 \$
4.0	Réfection de la chaussée	
	Modification de la structure de rue (MG-56, 250mm)	(23 000.00) \$
	Ajout d'une membrane de renforcement	20 000.00 \$
	Ajout d'un article (provision) - Épierrement	2 000.00 \$
	Ajout de quantité en remplacement de ponceau	19 000.00 \$
	Remplacement des sections de ponceau - Branchements de serv.	4 000.00 \$
	Ajout d'un article -Gestion des déblais de la structure de la chaussée	19 000.00 \$
5.0	Aménagement	
	Modification du détail d'engazonnement - Gazon en plaque	20 000.00 \$
	Révision du coût de conservation des aménagements	3 000.00 \$
6.0	Gestion de la circulation	- \$
7.0	Travaux imprévus	4 000.00 \$
8.0	Mobilisation et organisation de chantier	2 000.00 \$
Coût des changements majeurs		128 500.00 \$

Réfection des infrastructures souterraines
 du secteur Habitat
ESTIMATION DES COÛTS (Pour soumission)

Sommaire principal

Art.	Nature des travaux	Total
1.0	Travaux en tranchée	92 500.00 \$
2.0	Égout sanitaire	620 207.00 \$
3.0	Aqueduc	313 110.00 \$
4.0	Réfection de la chaussée	369 605.00 \$
5.0	Aménagement	100 050.00 \$
6.0	Gestion de la circulation	12 000.00 \$
7.0	Travaux imprévus (±10%)	144 000.00 \$
8.0	Mobilisation et organisation de chantier	72 000.00 \$
	Coût de construction (avant taxes)	1 723 472.00 \$
		tps 5,0% 86 173.60 \$
		tvq 9,975% 171 916.33 \$
	Coût total de construction	1 981 561.93 \$

Réfection des infrastructures souterraines
du secteur Habitat

ESTIMATION DES COÛTS

Art.	Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
1.0	Travaux en tranchée				
1.1	Remplacement de mauvais matériaux sous l'assise	m ³	270	50.00 \$	13 500.00 \$
1.2	Disposition de blocs (provision)	m ³	100	60.00 \$	6 000.00 \$
1.3	Excavation 1 ^{ère} classe	m ³	100	90.00 \$	9 000.00 \$
1.4	Remblai classe B (provision)	t.m.	1250	12.00 \$	15 000.00 \$
1.5	Hydro-excavation (branchement de service)			montant forfaitaire	4 000.00 \$
1.6	Gestion de l'eau			montant forfaitaire	45 000.00 \$
				art.1.0	92 500.00 \$
2.0	Égout sanitaire				
2.1	Démantèlement				
2.1.1	Démantèlement du réseau d'égout sanitaire			montant forfaitaire	9 000.00 \$
2.1.2	Pompage temporaire des eaux usées			montant forfaitaire	12 000.00 \$
2.2	Remplacement du réseau				
2.2.1	Conduite PVC-DR-35 Ø 300 mm	m.l.	849	165.00 \$	140 085.00 \$
2.2.2	Regard sanitaire Ø1200	unité	9	4 500.00 \$	40 500.00 \$
2.2.3	Regard sanitaire Ø1600 675A (±6.5m)	unité	1	15 000.00 \$	15 000.00 \$
2.2.4	Remplacement de cheminée de regard	m.l.	3	1 000.00 \$	3 000.00 \$
2.2.5	Cadre ajustable et couvercle	unité	2	1 200.00 \$	2 400.00 \$
2.2.6	Raccordement au réseau existant	unité	13	1 500.00 \$	19 500.00 \$
2.2.7	Branchements de service PVC DR-28 Ø 150mm	unité	31	900.00 \$	27 900.00 \$
2.3	Chemisage structural et nettoyage	m.l.	1053	300.00 \$	315 900.00 \$
2.4	Travaux ponctuel				
2.4.1	Conduite TBA Ø 300mm	m.l.	35	400.00 \$	14 000.00 \$
2.5	Essais d'étanchéité, inspection caméra et gabarit	m.l.	1902	11.00 \$	20 922.00 \$
				art.2.0	620 207.00 \$
3.0	Aqueduc				
3.1	Démantèlement				
3.1.1	Démantèlement et/ou désaffectation du réseau d'aqueduc			montant forfaitaire	9 000.00 \$
3.1.2	Fouille et localisation de conduite d'aqueduc existante	unité	6	500.00 \$	3 000.00 \$
3.1.3	Aqueduc temporaire avec protection incendie			montant forfaitaire	40 000.00 \$
3.2	Remplacement du réseau				
3.2.1	Conduite PVC-DR-18 Ø 150mm	m.l.	913	165.00 \$	150 645.00 \$
3.2.2	Nouvelle borne d'incendie	unité	5	5 500.00 \$	27 500.00 \$
3.2.3	Vanne-robinet Ø 150mm et boîte de vanne	unité	16	1 900.00 \$	30 400.00 \$
3.2.4	Raccordement au réseau existant	unité	6	2 500.00 \$	15 000.00 \$
3.2.5	Branchement de service, Ø 19mm	unité	30	900.00 \$	27 000.00 \$
3.2.6	Démantèlement, entreposage et réinstallation de mur	unité	3	2 000.00 \$	6 000.00 \$
3.2.7	Nettoyage, désinfection et essais d'étanchéité	m.l.	913	5.00 \$	4 565.00 \$
				art.3.0	313 110.00 \$

Réfection des infrastructures souterraines
du secteur Habitat
ESTIMATION DES COÛTS

Art.	Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
4.0	Réfection de la chaussée				
4.1	Chaussée				
4.1.1	Décohésionnement de la chaussée - 100mm d'épaisseur	m ³	5980	1.50 \$	8 970.00 \$
4.1.2	Surexcavation/remplacement de mauvais matériaux (provision)	m ³	100	50.00 \$	5 000.00 \$
4.1.3	Épierrement du chemin (blocs) (provision)	m ³	30	75.00 \$	2 250.00 \$
4.1.4	Gestion des déblais de la structure de la chaussée	montant forfaitaire			19 000.00 \$
4.1.5	Ajustement du profil d'infrastructure	m ²	5980	1.50 \$	8 970.00 \$
4.1.6	Fondation supérieure, MG-20, 150 mm d'épaisseur	t.m.	3000	18.00 \$	54 000.00 \$
4.1.7	Fondation inférieure, MG-56, 250 mm d'épaisseur	t.m.	5250	18.00 \$	94 500.00 \$
4.1.8	Mise en place d'une membrane de renforcement	m ²	6260	3.25 \$	20 345.00 \$
4.1.9	Mise en forme et compactage	m ²	5980	1.50 \$	8 970.00 \$
4.1.10	Couche unique EB-14, 70 mm d'épaisseur	m ²	5980	17.50 \$	104 650.00 \$
4.1.11	Marquage de chaussée (ligne axiale et d'arrêt)	montant forfaitaire			1 600.00 \$
4.2	Drainage				
4.2.1	Reprofilage des fossés (tiers inférieur)	m.l.	770	10.00 \$	7 700.00 \$
4.2.2	Retrait et disposition de ponceau	m.l.	113	50.00 \$	5 650.00 \$
4.2.3	Installation de ponceau PEHD Ø375mm, 320 kPa	m.l.	89	200.00 \$	17 800.00 \$
4.2.4	Installation de ponceau PEHD Ø450mm, 320 kPa	m.l.	21	300.00 \$	6 300.00 \$
4.2.5	Installation de section de ponceau TTOG Ø375mm	m.l.	6	400.00 \$	2 400.00 \$
4.2.6	Installation de section de ponceau TTOG Ø450mm	m.l.	3	500.00 \$	1 500.00 \$
				art.4.0	369 605.00 \$
5.0	Aménagement				
5,1	Mise en place de terre végétale 100mm	m ²	5350	7.00 \$	37 450.00 \$
5,2	Engazonnement en plaque de type P2	m ²	5350	6.00 \$	32 100.00 \$
5,3	Conservation / remplacement d'aménagement paysager	montant forfaitaire			13 000.00 \$
5,4	Raccordement d'entrée charretière, MG 20	t.m.	60	25.00 \$	1 500.00 \$
5,5	Raccordement d'entrée charretière, Pavé-uni	m ²	80	60.00 \$	4 800.00 \$
5,6	Raccordement d'entrée charretière, asphalte	m ²	320	35.00 \$	11 200.00 \$
				art 5.0	100 050.00 \$
6.0	Gestion de la circulation	montant forfaitaire			12 000.00 \$
7.0	Travaux imprévus (±10%)	montant forfaitaire			144 000.00 \$
8.0	Mobilisation et organisation de chantier				72 000.00 \$
	Coût de construction (avant taxes)				1 723 472.00 \$
		tps 5,0%			86 173.60 \$
		tvq 9,975%			171 916.33 \$
	Coût total de construction				1 981 561.93 \$

Réfection des infrastructures souterraines
 du secteur Habitat
ESTIMATION DES COÛTS (Pour soumission)

Par rues

Art.	Nature des travaux	Total
	Coût direct	
1.0	Rue de la Vallée-du-Golf	743 772.00 \$
2.0	Rue des Plaines	460 396.00 \$
3.0	Rue des Champs	176 856.00 \$
4.0	Rue des Bosquets	57 535.00 \$
5.0	Rue des Rochers	56 913.00 \$
	Coût indirect	
6.0	Gestion de la circulation	12 000.00 \$
7.0	Travaux imprévus (±10%)	144 000.00 \$
8.0	Mobilisation et organisation de chantier	72 000.00 \$
	Coût de construction (avant taxes)	1 723 472.00 \$
		tps 5,0% 86 173.60 \$
		tvq 9,975% 171 916.33 \$
	Coût total de construction	1 981 561.93 \$

Réfection des infrastructures souterraines
du secteur Habitat
ESTIMATION DES COÛTS

Rue de la Vallée-du-Golf					
Art.	Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
1.0	Travaux en tranchée				
1.1	Remplacement de mauvais matériaux sous l'assise	m ³	100	50.00 \$	5 000.00 \$
1.2	Disposition de blocs (provision)	m ³	50	60.00 \$	3 000.00 \$
1.3	Excavation 1 ^{ère} classe	m ³	100	90.00 \$	9 000.00 \$
1.4	Remblai classe B (provision)	t.m.	750	12.00 \$	9 000.00 \$
1.5	Hydro-excavation (branchement de service)		montant forfaitaire		2 200.00 \$
1.6	Gestion de l'eau		montant forfaitaire		24 750.00 \$
				art.1.0	52 950.00 \$
2.0	Égout sanitaire				
2.1	Démantèlement				
2.1.1	Démantèlement du réseau d'égout sanitaire		montant forfaitaire		4 950.00 \$
2.1.2	Pompage temporaire des eaux usées		montant forfaitaire		6 600.00 \$
2.2	Remplacement du réseau				
2.2.1	Conduite PVC-DR-35 Ø 300 mm	m.l.	439	165.00 \$	72 435.00 \$
2.2.2	Regard sanitaire Ø1200	unité	6	4 500.00 \$	27 000.00 \$
2.2.3	Regard sanitaire Ø1600 675A (±6.5m)	unité	1	15 000.00 \$	15 000.00 \$
2.2.4	Remplacement de cheminée de regard	m.l.	0	1 000.00 \$	- \$
2.2.5	Cadre ajustable et couvercle	unité	0	1 200.00 \$	- \$
2.2.6	Raccordement au réseau existant	unité	7	1 500.00 \$	10 500.00 \$
2.2.7	Branchements de service PVC DR-28 Ø 150mm	unité	10	900.00 \$	9 000.00 \$
2.3	Chemisage structural et nettoyage	m.l.	343	300.00 \$	102 900.00 \$
2.4	Travaux ponctuel				
2.4.1	Conduite TBA Ø 300mm	m.l.	24	400.00 \$	9 600.00 \$
2.5	Essais d'étanchéité, inspection caméra et gabarit	m.l.	782	11.00 \$	8 602.00 \$
				art.2.0	266 587.00 \$
3.0	Aqueduc				
3.1	Démantèlement				
3.1.1	Démantèlement et/ou désaffectation du réseau d'aqueduc		montant forfaitaire		4 950.00 \$
3.1.2	Fouille et localisation de conduite d'aqueduc existante	unité	4	500.00 \$	2 000.00 \$
3.1.3	Aqueduc temporaire avec protection incendie		montant forfaitaire		22 000.00 \$
3.2	Remplacement du réseau				
3.2.1	Conduite PVC-DR-18 Ø 150mm	m.l.	485	165.00 \$	80 025.00 \$
3.2.2	Nouvelle borne d'incendie	unité	3	5 500.00 \$	16 500.00 \$
3.2.3	Vanne-robinet Ø 150mm et boîte de vanne	unité	10	1 900.00 \$	19 000.00 \$
3.2.4	Raccordement au réseau existant	unité	4	2 500.00 \$	10 000.00 \$
3.2.5	Branchement de service, Ø 19mm	unité	10	900.00 \$	9 000.00 \$
3.2.6	Démantèlement, entreposage et réinstallation de mur	unité	2	2 000.00 \$	4 000.00 \$
3.2.7	Nettoyage, désinfection et essais d'étanchéité	m.l.	485	5.00 \$	2 425.00 \$
				art.3.0	169 900.00 \$

Réfection des infrastructures souterraines
du secteur Habitat
ESTIMATION DES COÛTS

Art.	Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
4.0	Réfection de la chaussée				
4.1	Chaussée				
4.1.1	Décohésionnement de la chaussée - 100mm d'épaisseur	m ²	3140	1.50 \$	4 710.00 \$
4.1.2	Surexcavation/remplacement de mauvais matériaux (provision)	m ³	60	50.00 \$	3 000.00 \$
4.1.3	Épierrement du chemin (blocs) (provision)	m ³	10	75.00 \$	750.00 \$
4.1.4	Gestion des déblais de la structure de la chaussée	montant forfaitaire			9 880.00 \$
4.1.5	Ajustement du profil d'infrastructure	m ²	3140	1.50 \$	4 710.00 \$
4.1.6	Fondation supérieure, MG-20, 150 mm d'épaisseur	t.m.	1550	18.00 \$	27 900.00 \$
4.1.7	Fondation inférieure, MG-56, 250 mm d'épaisseur	t.m.	2700	18.00 \$	48 600.00 \$
4.1.8	Mise en place d'une membrane de renforcement	m ²	3300	3.25 \$	10 725.00 \$
4.1.9	Mise en forme et compactage	m ²	3140	1.50 \$	4 710.00 \$
4.1.10	Couche unique EB-14, 70 mm d'épaisseur	m ²	3140	17.50 \$	54 950.00 \$
4.1.11	Marquage de chaussée (ligne axiale et d'arrêt)	montant forfaitaire			800.00 \$
4.2	Drainage				
4.2.1	Reprofilage des fossés (tiers inférieur)	m.l.	350	10.00 \$	3 500.00 \$
4.2.2	Retrait et disposition de ponceau	m.l.	56	50.00 \$	2 800.00 \$
4.2.3	Installation de ponceau PEHD Ø375mm, 320 kPa	m.l.	41	200.00 \$	8 200.00 \$
4.2.4	Installation de ponceau PEHD Ø450mm, 320 kPa	m.l.	9	300.00 \$	2 700.00 \$
4.2.5	Installation de section de ponceau TTOG Ø375mm	m.l.	6	400.00 \$	2 400.00 \$
4.2.6	Installation de section de ponceau TTOG Ø450mm	m.l.	3	500.00 \$	1 500.00 \$
				art.4.0	191 835.00 \$
5.0	Aménagement				
5,1	Mise en place de terre végétale 100mm	m ²	3250	7.00 \$	22 750.00 \$
5,2	Engazonnement en plaque de type P2	m ²	3250	6.00 \$	19 500.00 \$
5,3	Conservation / remplacement d'aménagement paysager	montant forfaitaire			7 800.00 \$
5,4	Raccordement d'entrée charretière, MG 20	t.m.	40	25.00 \$	1 000.00 \$
5,5	Raccordement d'entrée charretière, Pavé-uni	m ²	80	60.00 \$	4 800.00 \$
5,6	Raccordement d'entrée charretière, asphalte	m ²	190	35.00 \$	6 650.00 \$
				art 5.0	62 500.00 \$
	Sous-total - Vallée-du-Golf				743 772.00 \$

Réfection des infrastructures souterraines
du secteur Habitat
ESTIMATION DES COÛTS

Rue des Plaines					
Art.	Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
1.0	Travaux en tranchée				
1.1	Remplacement de mauvais matériaux sous l'assise	m ³	150	50.00 \$	7 500.00 \$
1.2	Disposition de blocs (provision)	m ³	40	60.00 \$	2 400.00 \$
1.3	Excavation 1ière classe	m ³	0	90.00 \$	- \$
1.4	Remblai classe B (provision)	t.m.	400	12.00 \$	4 800.00 \$
1.5	Hydro-excavation (branchement de service)		montant forfaitaire		1 400.00 \$
1.6	Gestion de l'eau		montant forfaitaire		15 750.00 \$
				art.1.0	31 850.00 \$
2.0	Égout sanitaire				
2.1	Démantèlement				
2.1.1	Démantèlement du réseau d'égout sanitaire		montant forfaitaire		3 150.00 \$
2.1.2	Pompage temporaire des eaux usées		montant forfaitaire		4 200.00 \$
2.2	Remplacement du réseau				
2.2.1	Conduite PVC-DR-35 Ø 300 mm	m.l.	322	165.00 \$	53 130.00 \$
2.2.2	Regard sanitaire Ø1200	unité	3	4 500.00 \$	13 500.00 \$
2.2.3	Regard sanitaire Ø1600 675A (±6.5m)	unité	0	15 000.00 \$	- \$
2.2.4	Remplacement de cheminée de regard	m.l.	1	1 000.00 \$	1 000.00 \$
2.2.5	Cadre ajustable et couvercle	unité	1	1 200.00 \$	1 200.00 \$
2.2.6	Raccordement au réseau existant	unité	3	1 500.00 \$	4 500.00 \$
2.2.7	Branchements de service PVC DR-28 Ø 150mm	unité	17	900.00 \$	15 300.00 \$
2.3	Chemisage structural et nettoyage	m.l.	174	300.00 \$	52 200.00 \$
2.4	Travaux ponctuel				
2.4.1	Conduite TBA Ø 300mm	m.l.	5	400.00 \$	2 000.00 \$
2.5	Essais d'étanchéité, inspection caméra et gabarit	m.l.	496	11.00 \$	5 456.00 \$
				art.2.0	155 636.00 \$
3.0	Aqueduc				
3.1	Démantèlement				
3.1.1	Démantèlement et/ou désaffectation du réseau d'aqueduc		montant forfaitaire		3 150.00 \$
3.1.2	Fouille et localisation de conduite d'aqueduc existante	unité	1	500.00 \$	500.00 \$
3.1.3	Aqueduc temporaire avec protection incendie		montant forfaitaire		14 000.00 \$
3.2	Remplacement du réseau				
3.2.1	Conduite PVC-DR-18 Ø 150mm	m.l.	340	165.00 \$	56 100.00 \$
3.2.2	Nouvelle borne d'incendie	unité	2	5 500.00 \$	11 000.00 \$
3.2.3	Vanne-robinet Ø 150mm et boîte de vanne	unité	5	1 900.00 \$	9 500.00 \$
3.2.4	Raccordement au réseau existant	unité	1	2 500.00 \$	2 500.00 \$
3.2.5	Branchement de service, Ø 19mm	unité	17	900.00 \$	15 300.00 \$
3.2.6	Démantèlement, entreposage et réinstallation de mur	unité	0	2 000.00 \$	- \$
3.2.7	Nettoyage, désinfection et essais d'étanchéité	m.l.	340	5.00 \$	1 700.00 \$
				art.3.0	113 750.00 \$

Réfection des infrastructures souterraines
du secteur Habitat
ESTIMATION DES COÛTS

Art.	Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
4.0	Réfection de la chaussée				
4.1	Chaussée				
4.1.1	Décohésionnement de la chaussée - 100mm d'épaisseur	m ²	2020	1.50 \$	3 030.00 \$
4.1.2	Surexcavation/remplacement de mauvais matériaux (provision)	m ³	30	50.00 \$	1 500.00 \$
4.1.3	Épierrement du chemin (blocs) (provision)	m ³	10	75.00 \$	750.00 \$
4.1.4	Gestion des déblais de la structure de la chaussée	montant forfaitaire			7 220.00 \$
4.1.5	Ajustement du profil d'infrastructure	m ²	2020	1.50 \$	3 030.00 \$
4.1.6	Fondation supérieure, MG-20, 150 mm d'épaisseur	t.m.	1050	18.00 \$	18 900.00 \$
4.1.7	Fondation inférieure, MG-56, 250 mm d'épaisseur	t.m.	1800	18.00 \$	32 400.00 \$
4.1.8	Mise en place d'une membrane de renforcement	m ²	2200	3.25 \$	7 150.00 \$
4.1.9	Mise en forme et compactage	m ²	2020	1.50 \$	3 030.00 \$
4.1.10	Couche unique EB-14, 70 mm d'épaisseur	m ²	2020	17.50 \$	35 350.00 \$
4.1.11	Marquage de chaussée (ligne axiale et d'arrêt)	montant forfaitaire			400.00 \$
4.2	Drainage				
4.2.1	Reprofilage des fossés (tiers inférieur)	m.l.	350	10.00 \$	3 500.00 \$
4.2.2	Retrait et disposition de ponceau	m.l.	39	50.00 \$	1 950.00 \$
4.2.3	Installation de ponceau PEHD Ø375mm, 320 kPa	m.l.	30	200.00 \$	6 000.00 \$
4.2.4	Installation de ponceau PEHD Ø450mm, 320 kPa	m.l.	12	300.00 \$	3 600.00 \$
4.2.5	Installation de section de ponceau TTOG Ø375mm	m.l.	0	400.00 \$	- \$
4.2.6	Installation de section de ponceau TTOG Ø450mm	m.l.	0	500.00 \$	- \$
				art.4.0	127 810.00 \$
5.0	Aménagement				
5,1	Mise en place de terre végétale 100mm	m ²	1750	7.00 \$	12 250.00 \$
5,2	Engazonnement en plaque de type P2	m ²	1750	6.00 \$	10 500.00 \$
5,3	Conservation / remplacement d'aménagement paysager	montant forfaitaire			3 900.00 \$
5,4	Raccordement d'entrée charretière, MG 20	t.m.	20	25.00 \$	500.00 \$
5,5	Raccordement d'entrée charretière, Pavé-uni	m ²	0	60.00 \$	- \$
5,6	Raccordement d'entrée charretière, asphalte	m ²	120	35.00 \$	4 200.00 \$
				art 5.0	31 350.00 \$
	Sous-total - des Plaines				460 396.00 \$

Réfection des infrastructures souterraines
du secteur Habitat
ESTIMATION DES COÛTS

Rue des Champs					
Art.	Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
1.0	Travaux en tranchée				
1.1	Remplacement de mauvais matériaux sous l'assise	m ³	20	50.00 \$	1 000.00 \$
1.2	Disposition de blocs (provision)	m ³	10	60.00 \$	600.00 \$
1.3	Excavation 1 ^{ère} classe	m ³	0	90.00 \$	- \$
1.4	Remblai classe B (provision)	t.m.	100	12.00 \$	1 200.00 \$
1.5	Hydro-excavation (branchement de service)			montant forfaitaire	400.00 \$
1.6	Gestion de l'eau			montant forfaitaire	4 500.00 \$
				art.1.0	7 700.00 \$
2.0	Égout sanitaire				
2.1	Démantèlement				
2.1.1	Démantèlement du réseau d'égout sanitaire			montant forfaitaire	900.00 \$
2.1.2	Pompage temporaire des eaux usées			montant forfaitaire	1 200.00 \$
2.2	Remplacement du réseau				
2.2.1	Conduite PVC-DR-35 Ø 300 mm	m.l.	88	165.00 \$	14 520.00 \$
2.2.2	Regard sanitaire Ø1200	unité	0	4 500.00 \$	- \$
2.2.3	Regard sanitaire Ø1600 675A (±6.5m)	unité	0	15 000.00 \$	- \$
2.2.4	Remplacement de cheminée de regard	m.l.	2	1 000.00 \$	2 000.00 \$
2.2.5	Cadre ajustable et couvercle	unité	1	1 200.00 \$	1 200.00 \$
2.2.6	Raccordement au réseau existant	unité	3	1 500.00 \$	4 500.00 \$
2.2.7	Branchements de service PVC DR-28 Ø 150mm	unité	4	900.00 \$	3 600.00 \$
2.3	Chemisage structural et nettoyage	m.l.	168	300.00 \$	50 400.00 \$
2.4	Travaux ponctuel				
2.4.1	Conduite TBA Ø 300mm	m.l.	6	400.00 \$	2 400.00 \$
2.5	Essais d'étanchéité, inspection caméra et gabarit	m.l.	256	11.00 \$	2 816.00 \$
				art.2.0	83 536.00 \$
3.0	Aqueduc				
3.1	Démantèlement				
3.1.1	Démantèlement et/ou désaffectation du réseau d'aqueduc			montant forfaitaire	900.00 \$
3.1.2	Fouille et localisation de conduite d'aqueduc existante	unité	1	500.00 \$	500.00 \$
3.1.3	Aqueduc temporaire avec protection incendie			montant forfaitaire	4 000.00 \$
3.2	Remplacement du réseau				
3.2.1	Conduite PVC-DR-18 Ø 150mm	m.l.	88	165.00 \$	14 520.00 \$
3.2.2	Nouvelle borne d'incendie	unité	0	5 500.00 \$	- \$
3.2.3	Vanne-robinet Ø 150mm et boîte de vanne	unité	1	1 900.00 \$	1 900.00 \$
3.2.4	Raccordement au réseau existant	unité	1	2 500.00 \$	2 500.00 \$
3.2.5	Branchement de service, Ø 19mm	unité	3	900.00 \$	2 700.00 \$
3.2.6	Démantèlement, entreposage et réinstallation de mur	unité	1	2 000.00 \$	2 000.00 \$
3.2.7	Nettoyage, désinfection et essais d'étanchéité	m.l.	88	5.00 \$	440.00 \$
				art.3.0	29 460.00 \$

Réfection des infrastructures souterraines
du secteur Habitat
ESTIMATION DES COÛTS

Art.	Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
4.0	Réfection de la chaussée				
4.1	Chaussée				
4.1.1	Décohésionnement de la chaussée - 100mm d'épaisseur	m ²	820	1.50 \$	1 230.00 \$
4.1.2	Surexcavation/remplacement de mauvais matériaux (provision)	m ³	10	50.00 \$	500.00 \$
4.1.3	Épierrement du chemin (blocs) (provision)	m ³	10	75.00 \$	750.00 \$
4.1.4	Gestion des déblais de la structure de la chaussée	montant forfaitaire			1 900.00 \$
4.1.5	Ajustement du profil d'infrastructure	m ²	820	1.50 \$	1 230.00 \$
4.1.6	Fondation supérieure, MG-20, 150 mm d'épaisseur	t.m.	400	18.00 \$	7 200.00 \$
4.1.7	Fondation inférieure, MG-56, 250 mm d'épaisseur	t.m.	750	18.00 \$	13 500.00 \$
4.1.8	Mise en place d'une membrane de renforcement	m ²	760	3.25 \$	2 470.00 \$
4.1.9	Mise en forme et compactage	m ²	820	1.50 \$	1 230.00 \$
4.1.10	Couche unique EB-14, 70 mm d'épaisseur	m ²	820	17.50 \$	14 350.00 \$
4.1.11	Marquage de chaussée (ligne axiale et d'arrêt)	montant forfaitaire			400.00 \$
4.2	Drainage				
4.2.1	Reprofilage des fossés (tiers inférieur)	m.l.	70	10.00 \$	700.00 \$
4.2.2	Retrait et disposition de ponceau	m.l.	18	50.00 \$	900.00 \$
4.2.3	Installation de ponceau PEHD Ø375mm, 320 kPa	m.l.	18	200.00 \$	3 600.00 \$
4.2.4	Installation de ponceau PEHD Ø450mm, 320 kPa	m.l.	0	300.00 \$	- \$
4.2.5	Installation de section de ponceau TTOG Ø375mm	m.l.	0	400.00 \$	- \$
4.2.6	Installation de section de ponceau TTOG Ø450mm	m.l.	0	500.00 \$	- \$
				art.4.0	49 960.00 \$
5.0	Aménagement				
5,1	Mise en place de terre végétale 100mm	m ²	350	7.00 \$	2 450.00 \$
5,2	Engazonnement en plaque de type P2	m ²	350	6.00 \$	2 100.00 \$
5,3	Conservation / remplacement d'aménagement paysager	montant forfaitaire			1 300.00 \$
5,4	Raccordement d'entrée charretière, MG 20	t.m.	0	25.00 \$	- \$
5,5	Raccordement d'entrée charretière, Pavé-uni	m ²	0	60.00 \$	- \$
5,6	Raccordement d'entrée charretière, asphalte	m ²	10	35.00 \$	350.00 \$
				art 5.0	6 200.00 \$
	Sous-total - des Champs				176 856.00 \$

Réfection des infrastructures souterraines
du secteur Habitat
ESTIMATION DES COÛTS

Rue des Rochers					
Art.	Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
1.0	Travaux en tranchée				
1.1	Remplacement de mauvais matériaux sous l'assise	m ³	0	50.00 \$	- \$
1.2	Disposition de blocs (provision)	m ³	0	60.00 \$	- \$
1.3	Excavation 1 ^{ère} classe	m ³	0	90.00 \$	- \$
1.4	Remblai classe B (provision)	t.m.	0	12.00 \$	- \$
1.5	Hydro-excavation (branchement de service)			montant forfaitaire	- \$
1.6	Gestion de l'eau			montant forfaitaire	- \$
				art.1.0	- \$
2.0	Égout sanitaire				
2.1	Démantèlement				
2.1.1	Démantèlement du réseau d'égout sanitaire			montant forfaitaire	- \$
2.1.2	Pompage temporaire des eaux usées			montant forfaitaire	- \$
2.2	Remplacement du réseau				
2.2.1	Conduite PVC-DR-35 Ø 300 mm	m.l.	0	165.00 \$	- \$
2.2.2	Regard sanitaire Ø1200	unité	0	4 500.00 \$	- \$
2.2.3	Regard sanitaire Ø1600 675A (±6.5m)	unité	0	15 000.00 \$	- \$
2.2.4	Remplacement de cheminée de regard	m.l.	0	1 000.00 \$	- \$
2.2.5	Cadre ajustable et couvercle	unité	0	1 200.00 \$	- \$
2.2.6	Raccordement au réseau existant	unité	0	1 500.00 \$	- \$
2.2.7	Branchements de service PVC DR-28 Ø 150mm	unité	0	900.00 \$	- \$
2.3	Chemisage structural et nettoyage	m.l.	185	300.00 \$	55 500.00 \$
2.4	Travaux ponctuel				
2.4.1	Conduite TBA Ø 300mm	m.l.	0	400.00 \$	- \$
2.5	Essais d'étanchéité, inspection caméra et gabarit	m.l.	185	11.00 \$	2 035.00 \$
				art.2.0	57 535.00 \$
3.0	Aqueduc				
3.1	Démantèlement				
3.1.1	Démantèlement et/ou désaffectation du réseau d'aqueduc			montant forfaitaire	- \$
3.1.2	Fouille et localisation de conduite d'aqueduc existante	unité	0	500.00 \$	- \$
3.1.3	Aqueduc temporaire avec protection incendie			montant forfaitaire	- \$
3.2	Remplacement du réseau				
3.2.1	Conduite PVC-DR-18 Ø 150mm	m.l.	0	165.00 \$	- \$
3.2.2	Nouvelle borne d'incendie	unité	0	5 500.00 \$	- \$
3.2.3	Vanne-robinet Ø 150mm et boîte de vanne	unité	0	1 900.00 \$	- \$
3.2.4	Raccordement au réseau existant	unité	0	2 500.00 \$	- \$
3.2.5	Branchement de service, Ø 19mm	unité	0	900.00 \$	- \$
3.2.6	Démantèlement, entreposage et réinstallation de mur	unité	0	2 000.00 \$	- \$
3.2.7	Nettoyage, désinfection et essais d'étanchéité	m.l.	0	5.00 \$	- \$
				art.3.0	- \$

Réfection des infrastructures souterraines
du secteur Habitat
ESTIMATION DES COÛTS

Art.	Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
4.0	Réfection de la chaussée				
4.1	Chaussée				
4.1.1	Décohésionnement de la chaussée - 100mm d'épaisseur	m ²	0	1.50 \$	- \$
4.1.2	Surexcavation/remplacement de mauvais matériaux (provision)	m ³	0	50.00 \$	- \$
4.1.3	Épierrement du chemin (blocs) (provision)	m ³	0	75.00 \$	- \$
4.1.4	Gestion des déblais de la structure de la chaussée	montant forfaitaire			- \$
4.1.5	Ajustement du profil d'infrastructure	m ²	0	1.50 \$	- \$
4.1.6	Fondation supérieure, MG-20, 150 mm d'épaisseur	t.m.	0	18.00 \$	- \$
4.1.7	Fondation inférieure, MG-56, 250 mm d'épaisseur	t.m.	0	18.00 \$	- \$
4.1.8	Mise en place d'une membrane de renforcement	m ²	0	3.25 \$	- \$
4.1.9	Mise en forme et compactage	m ²	0	1.50 \$	- \$
4.1.10	Couche unique EB-14, 70 mm d'épaisseur	m ²	0	17.50 \$	- \$
4.1.11	Marquage de chaussée (ligne axiale et d'arrêt)	montant forfaitaire			- \$
4.2	Drainage				
4.2.1	Reprofilage des fossés (tiers inférieur)	m.l.	0	10.00 \$	- \$
4.2.2	Retrait et disposition de ponceau	m.l.	0	50.00 \$	- \$
4.2.3	Installation de ponceau PEHD Ø375mm, 320 kPa	m.l.	0	200.00 \$	- \$
4.2.4	Installation de ponceau PEHD Ø450mm, 320 kPa	m.l.	0	300.00 \$	- \$
4.2.5	Installation de section de ponceau TTOG Ø375mm	m.l.	0	400.00 \$	- \$
4.2.6	Installation de section de ponceau TTOG Ø450mm	m.l.	0	500.00 \$	- \$
				art.4.0	- \$
5.0	Aménagement				
5,1	Mise en place de terre végétale 100mm	m ²	0	7.00 \$	- \$
5,2	Engazonnement en plaque de type P2	m ²	0	6.00 \$	- \$
5,3	Conservation / remplacement d'aménagement paysager	montant forfaitaire			- \$
5,4	Raccordement d'entrée charretière, MG 20	t.m.	0	25.00 \$	- \$
5,5	Raccordement d'entrée charretière, Pavé-uni	m ²	0	60.00 \$	- \$
5,6	Raccordement d'entrée charretière, asphalte	m ²	0	35.00 \$	- \$
				art 5.0	- \$
	Sous-total - des Rochers				57 535.00 \$

Réfection des infrastructures souterraines
du secteur Habitat
ESTIMATION DES COÛTS

Rue des Bosquets					
Art.	Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
1.0	Travaux en tranchée				
1.1	Remplacement de mauvais matériaux sous l'assise	m ³	0	50.00 \$	- \$
1.2	Disposition de blocs (provision)	m ³	0	60.00 \$	- \$
1.3	Excavation 1ière classe	m ³	0	90.00 \$	- \$
1.4	Remblai classe B (provision)	t.m.	0	12.00 \$	- \$
1.5	Hydro-excavation (branchement de service)			montant forfaitaire	- \$
1.6	Gestion de l'eau			montant forfaitaire	- \$
				art.1.0	- \$
2.0	Égout sanitaire				
2.1	Démantèlement				
2.1.1	Démantèlement du réseau d'égout sanitaire			montant forfaitaire	- \$
2.1.2	Pompage temporaire des eaux usées			montant forfaitaire	- \$
2.2	Remplacement du réseau				
2.2.1	Conduite PVC-DR-35 Ø 300 mm	m.l.	0	165.00 \$	- \$
2.2.2	Regard sanitaire Ø1200	unité	0	4 500.00 \$	- \$
2.2.3	Regard sanitaire Ø1600 675A (±6.5m)	unité	0	15 000.00 \$	- \$
2.2.4	Remplacement de cheminée de regard	m.l.	0	1 000.00 \$	- \$
2.2.5	Cadre ajustable et couvercle	unité	0	1 200.00 \$	- \$
2.2.6	Raccordement au réseau existant	unité	0	1 500.00 \$	- \$
2.2.7	Branchements de service PVC DR-28 Ø 150mm	unité	0	900.00 \$	- \$
2.3	Chemisage structural et nettoyage	m.l.	183	300.00 \$	54 900.00 \$
2.4	Travaux ponctuel				
2.4.1	Conduite TBA Ø 300mm	m.l.	0	400.00 \$	- \$
2.5	Essais d'étanchéité, inspection caméra et gabarit	m.l.	183	11.00 \$	2 013.00 \$
				art.2.0	56 913.00 \$
3.0	Aqueduc				
3.1	Démantèlement				
3.1.1	Démantèlement et/ou désaffectation du réseau d'aqueduc			montant forfaitaire	- \$
3.1.2	Fouille et localisation de conduite d'aqueduc existante	unité	0	500.00 \$	- \$
3.1.3	Aqueduc temporaire avec protection incendie			montant forfaitaire	- \$
3.2	Remplacement du réseau				
3.2.1	Conduite PVC-DR-18 Ø 150mm	m.l.	0	165.00 \$	- \$
3.2.2	Nouvelle borne d'incendie	unité	0	5 500.00 \$	- \$
3.2.3	Vanne-robinet Ø 150mm et boîte de vanne	unité	0	1 900.00 \$	- \$
3.2.4	Raccordement au réseau existant	unité	0	2 500.00 \$	- \$
3.2.5	Branchement de service, Ø 19mm	unité	0	900.00 \$	- \$
3.2.6	Démantèlement, entreposage et réinstallation de mur	unité	0	2 000.00 \$	- \$
3.2.7	Nettoyage, désinfection et essais d'étanchéité	m.l.	0	5.00 \$	- \$
				art.3.0	- \$

Réfection des infrastructures souterraines
du secteur Habitat
ESTIMATION DES COÛTS

Art.	Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
4.0	Réfection de la chaussée				
4.1	Chaussée				
4.1.1	Décohésionnement de la chaussée - 100mm d'épaisseur	m ²	0	1.50 \$	- \$
4.1.2	Surexcavation/remplacement de mauvais matériaux (provision)	m ³	0	50.00 \$	- \$
4.1.3	Épierrement du chemin (blocs) (provision)	m ³	0	75.00 \$	- \$
4.1.4	Gestion des déblais de la structure de la chaussée	montant forfaitaire			- \$
4.1.5	Ajustement du profil d'infrastructure	m ²	0	1.50 \$	- \$
4.1.6	Fondation supérieure, MG-20, 150 mm d'épaisseur	t.m.	0	18.00 \$	- \$
4.1.7	Fondation inférieure, MG-56, 250 mm d'épaisseur	t.m.	0	18.00 \$	- \$
4.1.8	Mise en place d'une membrane de renforcement	m ²	0	3.25 \$	- \$
4.1.9	Mise en forme et compactage	m ²	0	1.50 \$	- \$
4.1.10	Couche unique EB-14, 70 mm d'épaisseur	m ²	0	17.50 \$	- \$
4.1.11	Marquage de chaussée (ligne axiale et d'arrêt)	montant forfaitaire			- \$
4.2	Drainage				
4.2.1	Reprofilage des fossés (tiers inférieur)	m.l.	0	10.00 \$	- \$
4.2.2	Retrait et disposition de ponceau	m.l.	0	50.00 \$	- \$
4.2.3	Installation de ponceau PEHD Ø375mm, 320 kPa	m.l.	0	200.00 \$	- \$
4.2.4	Installation de ponceau PEHD Ø450mm, 320 kPa	m.l.	0	300.00 \$	- \$
4.2.5	Installation de section de ponceau TTOG Ø375mm	m.l.	0	400.00 \$	- \$
4.2.6	Installation de section de ponceau TTOG Ø450mm	m.l.	0	500.00 \$	- \$
				art.4.0	- \$
5.0	Aménagement				
5,1	Mise en place de terre végétale 100mm	m ²	0	7.00 \$	- \$
5,2	Engazonnement en plaque de type P2	m ²	0	6.00 \$	- \$
5,3	Conservation / remplacement d'aménagement paysager	montant forfaitaire			- \$
5,4	Raccordement d'entrée charretière, MG 20	t.m.	0	25.00 \$	- \$
5,5	Raccordement d'entrée charretière, Pavé-uni	m ²	0	60.00 \$	- \$
5,6	Raccordement d'entrée charretière, asphalte	m ²	0	35.00 \$	- \$
				art 5.0	- \$
	Sous-total - des Bosquets				56 913.00 \$

Réfection des infrastructures souterraines
 du secteur Habitat
ESTIMATION DES COÛTS (Pour soumission)

Selon le type d'infrastructure

Art.	Nature des travaux	Total
1.0	Égout sanitaire	715 223.50 \$
2.0	Aqueduc	376 626.50 \$
3.0	Réfection de la chaussée	403 622.00 \$
4.0	Gestion de la circulation	12 000.00 \$
5.0	Travaux imprévus (±10%)	144 000.00 \$
6.0	Mobilisation et organisation de chantier	72 000.00 \$
	Coût de construction (avant taxes)	1 723 472.00 \$
		tps 5,0% 86 173.60 \$
		tvq 9,975% 171 916.33 \$
	Coût total de construction	1 981 561.93 \$

Réfection des infrastructures souterraines
du secteur Habitat
ESTIMATION DES COÛTS

Art. *	Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
1.0	Égout sanitaire				
1.1	Démantèlement				
1.1.1	Démantèlement du réseau d'égout sanitaire			montant forfaitaire	9 000.00 \$
1.1.2	Pompage temporaire des eaux usées			montant forfaitaire	12 000.00 \$
1.2	Travaux en tranchée				
1.2.1	Remplacement de mauvais matériaux sous l'assise	m ³	135	50.00 \$	6 750.00 \$
1.2.2	Disposition et fracturation de blocs (provision)	m ³	50	60.00 \$	3 000.00 \$
1.2.3	Excavation 1 ^{ère} classe	m ³	100	90.00 \$	9 000.00 \$
1.2.4	Remblai classe B (provision)	t.m.	625	12.00 \$	7 500.00 \$
1.2.5	Hydro-excavation (branchement de service)			montant forfaitaire	2 000.00 \$
1.2.6	Gestion de l'eau			montant forfaitaire	33 750.00 \$
1.3	Remplacement du réseau				
1.3.1	Conduite PVC-DR-35 Ø 300 mm	m.l.	849	165.00 \$	140 085.00 \$
1.3.2	Regard sanitaire Ø1200	unité	9	4 500.00 \$	40 500.00 \$
1.3.3	Regard sanitaire Ø1600 675A (±6.5m)	unité	1	15 000.00 \$	15 000.00 \$
1.3.4	Remplacement de cheminée de regard	m.l.	3	1 000.00 \$	3 000.00 \$
1.3.5	Cadre ajustable et couvercle	unité	2	1 200.00 \$	2 400.00 \$
1.3.6	Raccordement au réseau existant	unité	13	1 500.00 \$	19 500.00 \$
1.3.7	Branchements de service PVC DR-28 Ø 150mm	unité	31	900.00 \$	27 900.00 \$
1.4	Chemisage structural et nettoyage	m.l.	1053	300.00 \$	315 900.00 \$
1.5	Travaux ponctuel				
1.5.1	Conduite TBA Ø 300mm	m.l.	35	400.00 \$	14 000.00 \$
1.6	Essais d'étanchéité, inspection caméra et gabarit	m.l.	1902	11.00 \$	20 922.00 \$
1.7	Aménagement				
1.7.1	Mise en place de terre végétale 100mm	m ²	1765.5	7.00 \$	12 358.50 \$
1.7.2	Ensemencement hydraulique de type H-1	m ²	1765.5	6.00 \$	10 593.00 \$
1.7.3	Conservation / remplacement d'aménagement paysager			montant forfaitaire	4 290.00 \$
1.7.4	Réaménagement d'entrée charretière, MG 20	t.m.	19.8	25.00 \$	495.00 \$
1.7.5	Réaménagement d'entrée charretière, Pavé-uni	m ²	26.4	60.00 \$	1 584.00 \$
1.7.6	Réaménagement d'entrée charretière, asphalte	m ²	105.6	35.00 \$	3 696.00 \$
				art.1.0	715 223.50 \$

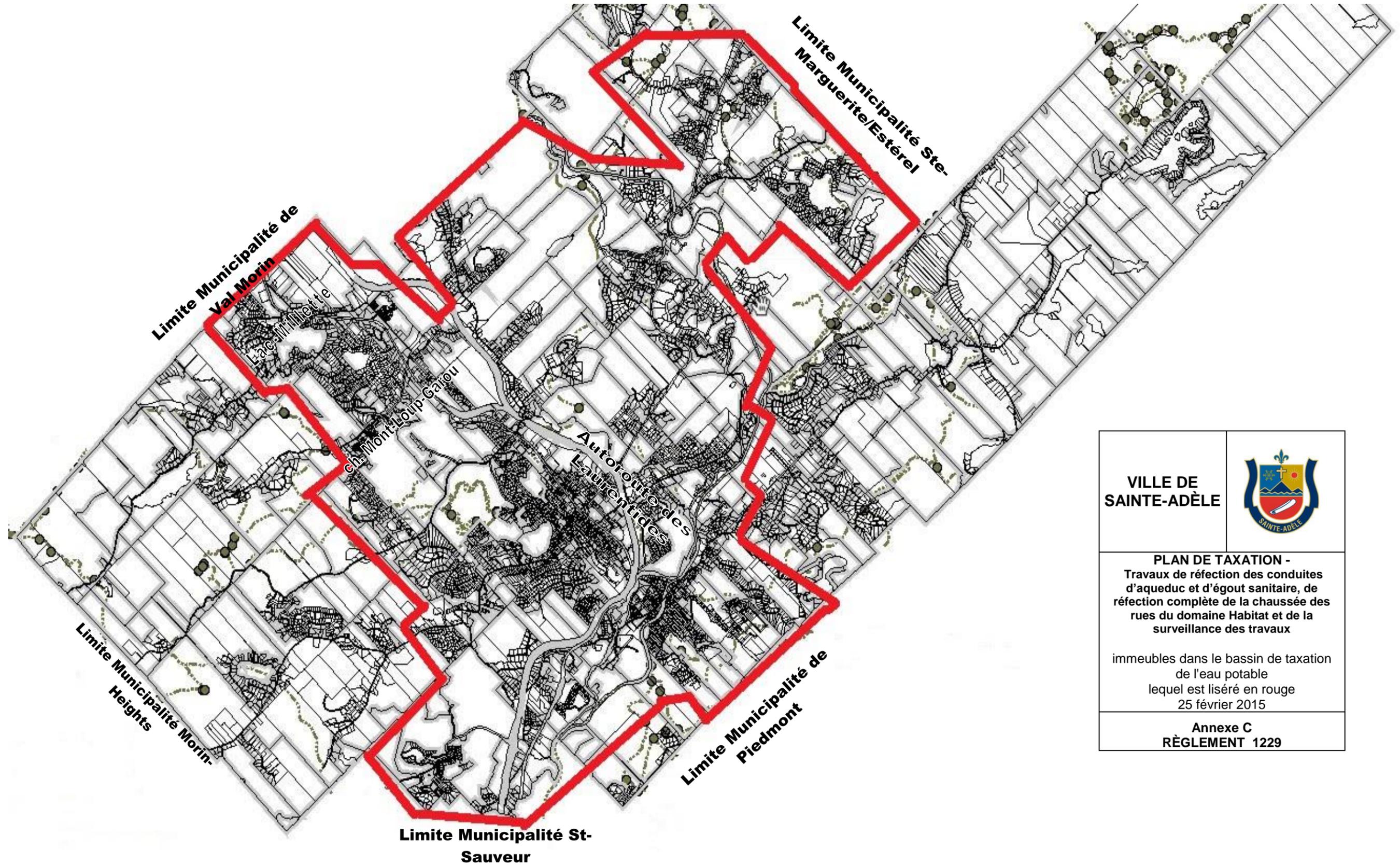
* Les articles de cette estimation ne correspondent pas à ceux du bordereau.

Réfection des infrastructures souterraines
du secteur Habitat
ESTIMATION DES COÛTS

Art.*	Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
2.0	Aqueduc				
2.1	Démantèlement				
2.1.1	Démantèlement et/ou désaffectation du réseau d'aqueduc	montant forfaitaire			9 000.00 \$
2.1.2	Fouille et localisation de conduite d'aqueduc existante	unité	6	500.00 \$	3 000.00 \$
2.1.3	Aqueduc temporaire avec protection incendie	montant forfaitaire			40 000.00 \$
2.2	Travaux en tranchée				
2.2.1	Remplacement de mauvais matériaux sous l'assise	m ³	135	50.00 \$	6 750.00 \$
2.2.2	Disposition et fracturation de blocs (provision)	m ³	50	60.00 \$	3 000.00 \$
2.2.3	Excavation 1ière classe	m ³	0	90.00 \$	- \$
2.2.4	Remblai classe B (provision)	t.m.	625	12.00 \$	7 500.00 \$
2.2.5	Hydro-excavation (branchement de service)	montant forfaitaire			2 000.00 \$
2.2.6	Gestion de l'eau	montant forfaitaire			11 250.00 \$
2.3	Remplacement du réseau				
2.3.1	Conduite PVC-DR-18 Ø 150mm	m.l.	913	165.00 \$	150 645.00 \$
2.3.2	Nouvelle borne d'incendie	unité	5	5 500.00 \$	27 500.00 \$
2.3.3	Vanne-robot Ø 150mm et boîte de vanne	unité	16	1 900.00 \$	30 400.00 \$
2.3.4	Raccordement au réseau existant	unité	6	2 500.00 \$	15 000.00 \$
2.3.5	Branchement de service, Ø 19mm	unité	30	900.00 \$	27 000.00 \$
2.3.6	Démantèlement, entreposage et réinstallation de mur	unité	3	2 000.00 \$	6 000.00 \$
2.3.7	Nettoyage, désinfection et essais d'étanchéité	m.l.	913	5.00 \$	4 565.00 \$
2.4	Aménagement				
2.4.1	Mise en place de terre végétale 100mm	m ²	1765.5	7.00 \$	12 358.50 \$
2.4.2	Ensemencement hydraulique de type H-1	m ²	1765.5	6.00 \$	10 593.00 \$
2.4.3	Conservation / remplacement d'aménagement paysager	montant forfaitaire			4 290.00 \$
2.4.4	Réaménagement d'entrée charretière, MG 20	t.m.	19.8	25.00 \$	495.00 \$
2.4.5	Réaménagement d'entrée charretière, Pavé-uni	m ²	26.4	60.00 \$	1 584.00 \$
2.4.6	Réaménagement d'entrée charretière, asphalte	m ²	105.6	35.00 \$	3 696.00 \$
				art.2.0	376 626.50 \$

Réfection des infrastructures souterraines
du secteur Habitat
ESTIMATION DES COÛTS

Art. *	Nature des travaux	Unité	Quantité	Prix unitaire	Total
3.0	Réfection de la chaussée				
3.1	Décohésionnement de la chaussée - 100mm d'épaisseur	m ²	5 980	1.50 \$	8 970.00 \$
3.2	Surexcavation/remplacement de mauvais matériaux (provision)	m ³	100	50.00 \$	5 000.00 \$
3.3	Épierrement du chemin (blocs) (provision)	m ³	30	75.00 \$	2 250.00 \$
3.4	Gestion des déblais de la structure de la chaussée	montant forfaitaire			19 000.00 \$
3.5	Reprofilage des fossés (tiers inférieur)	m.l.	770	10.00 \$	7 700.00 \$
3.6	Retrait et disposition de ponceau	m.l.	113	50.00 \$	5 650.00 \$
3.7	Installation de ponceau PEHD Ø375mm, 320 kPa	m.l.	89	200.00 \$	17 800.00 \$
3.8	Installation de ponceau PEHD Ø450mm, 320 kPa	m.l.	21	300.00 \$	6 300.00 \$
3.9	Installation de section de ponceau TTOG Ø375mm	m.l.	6	400.00 \$	2 400.00 \$
3.10	Installation de section de ponceau TTOG Ø450mm	m.l.	3	500.00 \$	1 500.00 \$
3.11	Ajustement du profil d'infrastructure	m ²	5980	1.50 \$	8 970.00 \$
3.12	Fondation supérieure, MG-20, 150 mm d'épaisseur	t.m.	3000	18.00 \$	54 000.00 \$
3.13	Fondation inférieure, MG-56, 250 mm d'épaisseur	t.m.	5250	18.00 \$	94 500.00 \$
3.14	Mise en place d'une membrane de renforcement	m ²	6260	3.25 \$	20 345.00 \$
3.15	Mise en forme et compactage	m ²	5980	1.50 \$	8 970.00 \$
3.16	Couche unique EB-14, 70 mm d'épaisseur	m ²	5980	17.50 \$	104 650.00 \$
3.17	Marquage de chaussée (ligne axiale et d'arrêt)	montant forfaitaire			1 600.00 \$
3.18	Aménagement				
3.18.1	Mise en place de terre végétale 100mm	m ²	1819	7.00 \$	12 733.00 \$
3.18.2	Ensemencement hydraulique de type H-1	m ²	1819	6.00 \$	10 914.00 \$
3.18.3	Conservation / remplacement d'aménagement paysager	montant forfaitaire			4 420.00 \$
3.18.4	Réaménagement d'entrée charretière, MG 20	t.m.	20.4	25.00 \$	510.00 \$
3.18.5	Réaménagement d'entrée charretière, Pavé-uni	m ²	27.2	60.00 \$	1 632.00 \$
3.18.6	Réaménagement d'entrée charretière, asphalte	m ²	108.8	35.00 \$	3 808.00 \$
				art.3.0	403 622.00 \$
4.0	Gestion de la circulation	montant forfaitaire			12 000.00 \$
5.0	Travaux imprévus (±10%)	montant forfaitaire			144 000.00 \$
6.0	Mobilisation et organisation de chantier				72 000.00 \$
	Coût de construction (avant taxes)				1 723 472.00 \$
		tps 5,0%			86 173.60 \$
		tvq 9,975%			171 916.33 \$
	Coût total de construction				1 981 561.93 \$



VILLE DE
SAINTE-ADELE

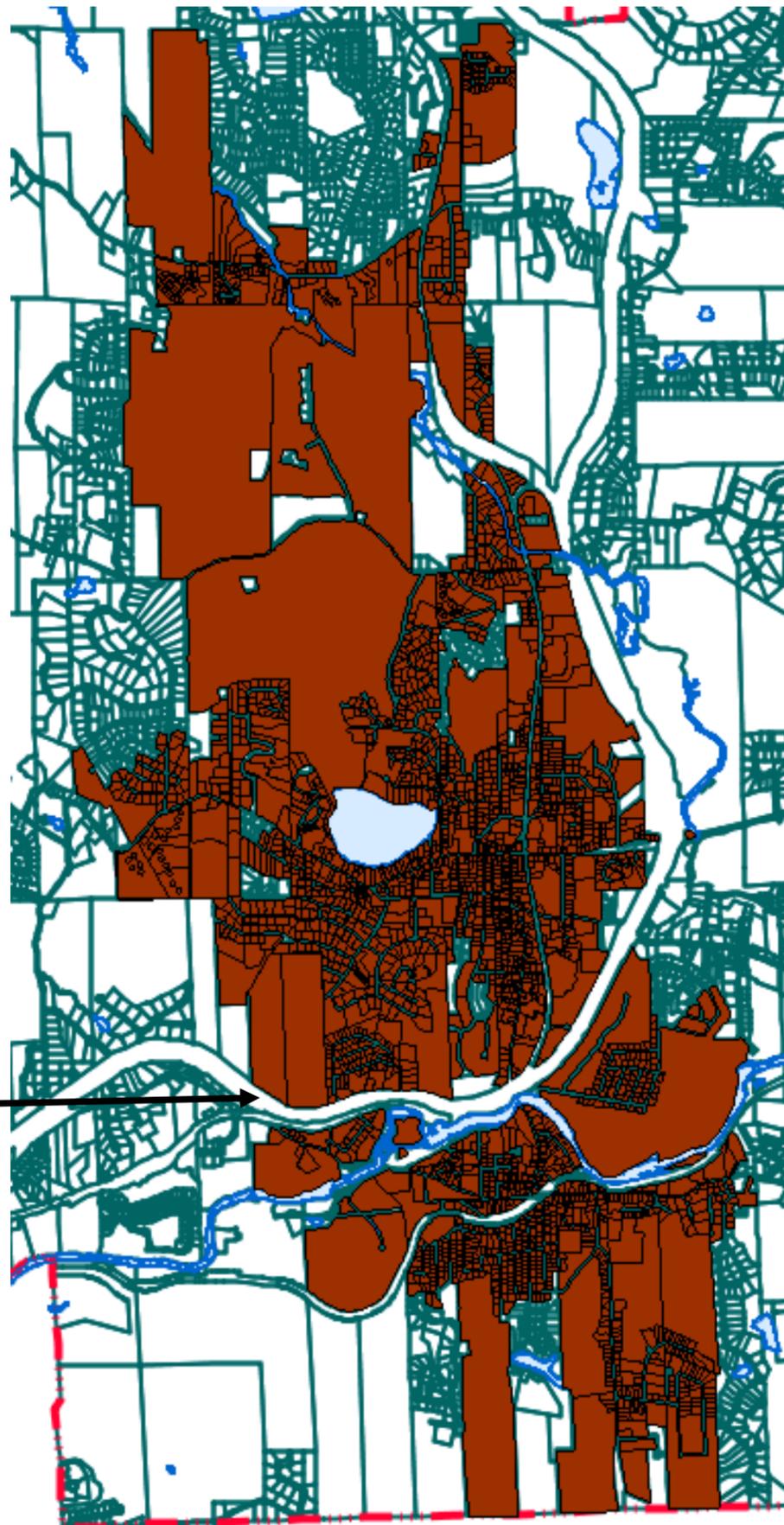


PLAN DE TAXATION -
Travaux de réfection des conduites
d'aqueduc et d'égout sanitaire, de
réfection complète de la chaussée des
rues du domaine Habitat et de la
surveillance des travaux

immeubles dans le bassin de taxation
de l'eau potable
lequel est liséré en rouge
25 février 2015

Annexe C
RÈGLEMENT 1229

Autoroute 15



<p>VILLE DE SAINTE-ADÈLE</p>	
<p>PLAN DE TAXATION - Travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, de la réfection complète de la chaussée des rues du domaine Habitat et de la surveillance des travaux</p> <p>immeubles dans le bassin de taxation de l'égout sanitaire lequel est sélectionné en brun 25 février 2016</p>	
<p>Annexe D RÈGLEMENT 1229</p>	